

L'AVISÉ SYNDICAL

Réforme des retraites !

La mobilisation de 370 000 salariés dans près de 200 rassemblements et manifestations, le 10 septembre, démontre que les salariés et une majorité de la population de notre pays refusent une capitulation face aux exigences des marchés financiers qui veulent affaiblir, puis détruire notre système de retraite par répartition. Cette mobilisation vient confirmer les sondages d'opinion de ces derniers jours pour exiger une autre réforme. Elle contredit l'échec annoncé par les défenseurs de cette réforme.

Les salariés ne se résignent pas à la baisse des pensions et à l'allongement de la durée de cotisations !

Après des cadeaux au Patronat de 20 milliards d'€ sous forme de «crédit d'impôts emploi compétitivité», de loi, dite de sécurisation de l'emploi qui sécurise les offensives patronales contre les droits et les salaires des salariés, une cinquième réforme des retraites en vingt ans s'inscrit dans la logique de l'allongement de durée de cotisations comme unique réponse à apporter.

Même si des propositions ont été prises en compte, comme la validation des années d'apprentissage et la création d'un dispositif prenant en compte la pénibilité, le projet de loi qui a été présenté le 18 septembre au Conseil des ministres, doit être réécrit. Il demeure un projet injuste et économiquement inefficace.

Les milliers de grévistes et de manifestants ont affirmé que d'autres solutions sont possibles pour l'avenir !

Augmenter les salaires, revoir les exonérations de cotisations sociales patronales et développer l'emploi... sont autant d'exigences à gagner pour financer notre système de retraite et de protection sociale.

La CGT va créer toutes les conditions avec les autres organisations syndicales et de jeunesse pour élargir la mobilisation dans les prochains jours.

Site web : <http://www.cgtvaleo63.fr>

Dailymotion : http://www.dailymotion.com/CGT_VALEO

Youtube : <http://www.youtube.com/user/CGTVALEO63>

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtvaleoissoire>

Twitter : <https://twitter.com/CGTVALEO63>

Mail : cgt.valeo.issoire@orange.fr

Tel : 04.73.89.80.09

Journal d'information à tendance satyrique

Destiné aux salariés du site de Valeo Issoire

Édité et imprimé par la CGT Valeo Issoire le 18/09/2013

SOMMAIRE

- **Page n°1 :** Réforme des retraites
- **Page n°2 :** L'été a été chaud
- **Page n°3 :** Avis CCE
- **Page n°4 :** Discrimination syndicale

L'été a été chaud !

La mobilisation, ça paye toujours !

Que s'est-il passé le 09 juillet 2013 ? Les salariés de la ZAP FB et Accessoires soutenus par la CGT ont décidé de manière concertés de cesser le travail, à l'unanimité, en se mettant immédiatement en grève.

Rappel des faits : VALEO a décidé unilatéralement, sans consulter les syndicats et les salariés, de mettre en place une nouvelle organisation de travail qui avait pour but de réduire les coûts de production, au détriment des conditions de travail et de la santé ! Effectivement, notre employeur avait l'intention de restreindre les effectifs d'approvisionneurs.

Les conséquences de ces choix unilatéraux pèsent lourd sur les conditions de travail et aurait eu pour conséquence de générer du STRESS, de l'anxiété et des dysfonctionnements dans l'organisation du travail...

Suite à ce rapport de force, après avoir repris ses esprits notre direction s'est mise à l'écoute des salariés et a remis en place une organisation plus appropriée, avec le maintien du troisième appro et une meilleure prise en compte de l'environnement et de l'organisation de travail prévue dès l'arrivée des nouvelles FB. Une revue des objectifs à atteindre a également été faite.

Le 15 juillet c'était au tour de la logistique de manifester à 100% leur mécontentement en interpellant leurs représentants CGT. Dans un contexte différent de FB mais générant autant d'anxiété. En effet la configuration d'un nouveau plan de circulation les obligeaient à passer dans la zone de conditionnement augmentant ainsi les flux de circulation dans une allée ne respectant pas les normes.

En effet cette allée ne mesurant que 280cm au lieu des 350cm réglementaire. Dans cette configuration, les salariés se voyaient travaillés dans des conditions de sécurité inacceptable et qui engageaient leur responsabilité en cas d'accident. Leur détermination à ne pas enfreindre les lois leur a permis d'obtenir satisfaction en obtenant une allée de 360cm.

Encore une fois seul le rapport de force permet d'être écouté et d'obtenir des avancées pour le bien de chacun d'entre nous que ce soit tant au niveau financier, santé, respect de la dignité, bien être...

Il est tout de même dommageable qu'en 2013 on en soit encore à lutter pour faire respecter les lois et la préservation de la santé des salariés.

La CGT, l'efficacité syndicale au quotidien !

Comité Central d'Entreprise Valeo Systèmes d'Essuyages

Le 05 septembre dernier avait lieu un CCE extraordinaire concernant la mise en place d'une ligne d'alerte Valeo ainsi que le contrat de génération...

Les membres CCE ont été consulté sur ces 2 sujets, vous trouverez leurs positions ci-après. Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un élu CGT.

Avis CCE VSE "ligne d'alerte Valeo" (05 septembre 2013) :

Suite à la présentation du projet de mise en place d'une ligne d'alerte concernant la corruption et les pratiques anticoncurrentielles, les membres du CCE ne peuvent s'inscrire dans une démarche qui vise à faire appel à un outil de délation !

QUAND UNE SOCIÉTÉ INSTITUTIONNALISE UN SYSTÈME DE DÉLATION, IL FINIT PAR DEVENIR LA RÈGLE !

Il est hors de question que notre comité engage sa responsabilité dans un outil que nous considérons dangereux et mauvais pour la cohésion sociale et le **"vivre tous ensemble"** !

Nous nous demandons quels impacts aura une telle mesure sur le "mieux-être" au travail au sein de notre société ?

À la vue de tous ces éléments, le CCE VSE, à l'unanimité, émet un avis défavorable.

Avis CCE VSE "contrat de génération" (05 septembre 2013) :

À l'issue des informations communiquées au CCE VSE concernant le projet d'accord relatif au contrat de génération ou à défaut sur le plan d'action, nous constatons qu'en rien Valeo n'a respecté l'esprit de la loi sur le contrat de génération, à savoir que ce contrat vise à concilier l'embauche des jeunes et le maintien dans l'emploi des seniors.

Malheureusement, nous constatons que Valeo n'a pas eu l'ambition d'utiliser le contrat de génération pour améliorer le maintien dans l'emploi des seniors en bonne santé puisque l'on constate une augmentation continue du nombre de salariés en restrictions médicales sur nos sites...

De plus, cet accord ne met pas en évidence la transmission des savoirs et des compétences nécessaires à la pérennité des sites !

La quasi totalité des actions proposées sont, pour la plupart, déjà en vigueur dans les divers accords existant au sein de notre société juridique...

C'est pourquoi, le CCE VSE, à l'unanimité, à la vue des remarques énumérées ci-dessus, émet un avis défavorable.

**Discrimination
syndicale :
une atteinte
intolérable
pour la défense
des salariés !**

Aujourd'hui, les attaques contre nos acquis sociaux vont en s'accroissant. Pas une semaine, pas un jour sans que l'on nous annonce un nouveau recul qui sont autant de victoires pour nos employeurs.

Le MEDEF est clair : il faut libéraliser le travail ! Concrètement, cela signifie qu'il ne faut mettre aucune entrave à la politique patronale pour qui l'objectif premier est d'abord de valoriser le capital !

Nos représentants syndicaux sont en première ligne dans cette bataille, ils sont souvent le dernier rempart devant le rouleau compresseur de la destruction des emplois. **Ainsi la tactique est simple, en s'en prenant d'abord au représentant syndical, en l'affaiblissant, on crée les conditions pour une attaque de plus grande ampleur à l'encontre des salariés...**

Avec l'accord national interprofessionnel avalisé sans broncher par les organisations syndicales dites « réformistes », les licenciements économiques seront bâclés en quelques semaines. Les exemples fleurissent déjà où des plans sociaux ont été mis en oeuvre à peine la nouvelle loi promulguée. Alba à Thiers, ou Darty sur le plan national sont à ce titre significatif des dégâts causés par cet accord.

On a tous bien compris que des salariés en lutte pour sauver leur usine, cela fait tache au pays des droits de l'homme ! Dès lors, il faut licencier rapidement sans bruit et sans image !

Dans cette configuration, non seulement défendre le fait syndical, mais lui donner encore plus de poids, c'est d'abord et avant tout renforcer les droits des salariés.

Aucun syndicaliste ne doit faire l'objet, ni de pression, ni de sanction ou pire encore, être licencié pour avoir fait simplement son boulot de représentant du personnel.

C'est ce message que la CGT entend faire passer à l'occasion du procès en appel intenté par Valeo contre Fabrice FARGHEOT, le délégué syndical de l'usine d'Issoire. **En effet, ce militant s'est vu infliger une semaine de mise à pied pour avoir médiatisé un secret de polichinelle lors de la tourmente de 2009 en plein plan «anti-social».**

Le Conseil des prud'hommes avait annulé la sanction tellement la discrimination était évidente. Mais, plutôt que de faire profil bas, la direction, revancharde par habitude, haineuse lorsqu'il s'agit de la CGT, a décidé de faire appel. **Nous serons tous présents car c'est toute la CGT qu'on attaque !**

En soutenant notre délégué, on défend nos salaires, nos emplois et nos retraites !

Soyons nombreux à soutenir notre Camarade

**Rassemblement devant la Cour d'Appel de Riom
le 15 octobre 2013 à partir de 13H45**

**Un départ groupé est prévu à Issoire
Place de la montagne à 12H45**

R E S I S T A N C E